

## **Nouveau site pour la Conférence sur la Résidence Alternée à Strasbourg**

Vous aviez peut-être essayé de vous inscrire à la conférence internationale sur la résidence alternée mais vous aviez rencontré des difficultés sur le site. De nombreuses personnes nous avaient appelé à l'aide.

Nous nous sommes réorganisés et avons créé [un nouveau site beaucoup plus clair et convivial](#). Pour le moment le site est en anglais mais la traduction en français ne tardera pas.

Sur le site de la conférence vous trouverez : le programme complet, la liste des conférenciers et conférencières, et les titres et auteurs des ateliers.

Les séances plénières seront traduites en français et en anglais. Au moins un atelier sera en français. La conférence aura lieu au Conseil de l'Europe.

Elle est parrainée par le secrétaire général du Conseil de l'Europe, par la ville et par l'université de Strasbourg

L'un des objectifs de la Conférence est de mettre en évidence comment la résidence alternée, dans le respect du meilleur intérêt des enfants dont les parents sont séparés, est une question cruciale pour les praticiens et les décideurs du monde entier, concernant l'adaptation de la législation et des pratiques nationales avec les articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

### **Du monde entier**

Le programme de la Conférence offre la possibilité d'entendre les principaux experts internationaux sur les droits de l'enfant, la justice et le droit, la sociologie, la psychologie et la santé publique.

Les ateliers donnent l'occasion de discuter directement avec des chercheurs et des professionnels venant de dix-sept pays, dont le Danemark, la Norvège, la Finlande, l'Allemagne, la Slovaquie, le Portugal, le Canada, le Brésil et l'Iran.

L'université de Strasbourg proposera dans le mois de Novembre un cycle intitulé « Sacrée famille ! » Ouvert gratuitement à toutes et tous, ce cycle permettra d'entendre Adeline Gouttenoire, professeure de droit à l'Université de Bordeaux, sur la question des droits de l'enfant au XXI<sup>e</sup> siècle. Cette conférence locale aura lieu juste avant le vin d'honneur offert par la municipalité de Strasbourg.

Au lendemain de la conférence internationale s'ouvre le célèbre marché de Noël !

### **Retrouvons-nous à Strasbourg les 22 et 23 Novembre 2018 !**

Cette rencontre s'annonce comme un événement dans l'avancée des droits de l'enfant dont les parents se sont séparés.

Inscrivez-vous vite sur <http://strasbourg2018.org/registration>

Le programme des plénières comprend une [vingtaine d'experts internationaux](#), dont 3 juges (France, Belgique, Saint Marin), 3 professeurs de droit (France, Espagne, Allemagne), 4 psychologues (France, Suisse, Grande Bretagne, États Unis), 3 sociologues (Suède, Espagne), des spécialistes de la santé publique (Etats-Unis, Suède), ainsi que des responsables de grandes institutions (Conseil de l'Europe, Cour Européenne des Droits de l'Homme, Comité de l'ONU des droits de l'enfant, Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant, par exemple).

Le programme des ateliers propose une trentaine de communications en ateliers. Elles donnent un panorama des pratiques et des recherches actuelles à travers le monde.

Vous pouvez aussi consulter :

[La présentation du CIRA](#)

[Les contacts presse](#)

[Les événements](#) liés à la conférence.

[Les partenaires](#) de la conférence

## **Résidence alternée, justice sociale et droits de l'enfant**

### **Rendez-vous au Palais de l'Europe, les 22 et 23 Novembre 2018**

La quatrième conférence sur la résidence alternée se tiendra à Strasbourg, les 22 et 23 novembre 2018, au Palais de l'Europe. Le thème de cette conférence est : Résidence alternée, justice sociale et droits de l'enfant.

La Conférence est organisée sous les auspices du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Thorbjørn Jagland.

Elle est également soutenue par la ville de Strasbourg, l'Université de Strasbourg et le Jardin des Sciences.

### [Je m'inscris](#)

La Conférence vise à rapporter comment, dans les systèmes judiciaires et les pratiques de travail social, les deux parents sont reconnus comme vitaux dans la vie de leurs enfants, même après la séparation et le divorce. Elle explorera comment la résidence alternée semble un moyen de respecter les principes et les articles de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant. Ainsi, un des objectifs de la Conférence est de mettre en évidence comment la résidence alternée, dans le respect du meilleur intérêt des enfants dont les parents sont séparés, est une question cruciale pour les praticiens et les décideurs du monde entier, concernant l'adaptation de la législation et des pratiques nationales avec les articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

### **La Conférence est structurée selon quatre questions principales**

1. Quels sont les systèmes juridiques et les défis existants concernant la présomption légale de résidence alternée, en tant que droit des enfants, dans différents pays ?
2. Quelles sont les tendances actuelles et les résultats de recherche concernant les attitudes sociales et les connaissances sur la résidence alternée ?
3. Dans quelle mesure la résidence alternée, l'égalité entre les sexes et l'équilibre travail-vie privée sont combinés pour améliorer la santé et le bien-être des enfants dont les parents sont séparés ?
4. Comment les lois nationales et les réglementations internationales devraient-elles être adaptées pour considérer ces évolutions sociales ?

Des spécialistes internationaux dans le domaine de la résidence alternée – représentant à la fois les recherches académiques et les professions juridiques et familiales – ont été invités à présenter leurs résultats de recherche récents et leurs pratiques professionnelles lors de cette conférence interdisciplinaire.

### **Près de 20 experts internationaux**

Le programme de la Conférence offre la possibilité d'entendre les principaux experts internationaux sur les droits de l'enfant, la justice et le droit, la sociologie, la psychologie et la santé publique.

Voici la liste des conférencières et conférenciers, aujourd'hui :

- **Regina Jensdottir**, Directrice de la Division des droits de l'enfant au **Conseil de l'Europe**
- **Jean Zermatten**, Président du **Comité de l'ONU des droits de l'enfant**(2011-2013) ; Vice-Président de 2007 à 2011 et Membre de 2005 à 2013, Université de Genève – **Suisse**

- **Kristina Pardalos**, Juge (2009-2018) et Vice-Présidente de la première section (2016-2018) de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, **Saint Marin**
- **Marie-France Carlier**, Juge au Tribunal de la Famille de Namur (division de Namur et Dinant) – **Belgique**
- **Josiane Bigot**, ancienne juge à la cour de cassation de Colmar, présidente de la fédération des associations de protection de l'enfant (FAPE) – **France**
- **Adeline Gouttenoire**, Professeur de droit, Université de Bordeaux – **France**
- **Hildegund Sünderhauf**, Professeur de droit de la famille et de la protection de la jeunesse, Université luthérienne des sciences appliquées, Nuremberg – **Allemagne**
- **José Manuel de Torres Perea**, Professeur de Droit Civil, Université de Málaga – **Espagne**
- **Lluis Flaquer**, Professeur Emérite de Sociologie, Université de Barcelone – **Espagne**
- **Livia Olah**, Professeure Associée, Département de Sociologie, Université de Stockholm – **Suède**
- **Gerardo Meil**, Professeur de Sociologie, Université Autonome de Madrid – **Espagne**
- **Malin Bergström**, Centre de Recherches de l'Égalité de Santé (CHESS), Université de Stockholm – **Suède**
- **William Fabricius**, Professeur de Psychologie, Département de Psychologie, Université de l'Etat d'Arizona – **USA**
- **Derrick Gordon**, Professeur Associé de Psychiatrie (Section Psychologie), Ecole de Médecine de l'Université de Yale – **USA**
- **Michael Lamb**, Professeur de Psychologie, Université de Cambridge – **Royaume Uni**
- **Blaise Pierrehumbert**, PhD en psychologie, ancien Privat-Docent, Université de Lausanne – **Suisse**
- **Edward Kruk**, Professeur associé de travail social, Président du CIRA/ICSP, Université de Colombie Britannique – **Canada**
- **Christine Simon**, Département de Sciences sociales et Comportementales, Université de Harvard – Ecole de Santé publique T.H. Chan – **USA**

## **Des ateliers de grande valeur**

Parallèlement, l'appel à communications pour la Conférence ICSP/CIRA Strasbourg 2018 a rejoint l'intérêt de nombreux scientifiques, professionnels et membres de la société civile du monde entier. Le Comité scientifique, présidé par le Pr. Michel Grangeat et la Dr Chantal Clot-Grangeat, a sélectionné des propositions venant de dix-sept pays, dont le Danemark, la Norvège, la Finlande, l'Allemagne, la Slovaquie, le Portugal, le Canada, le Brésil, le Kenya et l'Iran. Afin d'assurer la qualité des présentations et de faciliter les discussions, deux ateliers de présentations orales et une séance par affiches offriront l'occasion d'échanger sur de nouveaux résultats de recherche et de pratiques professionnelles ou collectives utiles.

[Je m'inscris à la conférence](#)